

LES VENDEURS/DÉTAILLANTS NON VACCINÉS RISQUENT-ILS DE PERDRE LEUR EMPLOI?

Jack Jedwab, Président et chef de la direction
Association pour les études canadiennes et Metropolis Canada

Le 6 octobre 2021

INTRODUCTION:

LA PRÉCARITÉ CROISSANTE DES CANADIENS NON VACCINÉS

- Que pensent les Canadiens du fait de travailler et de faire des achats dans des magasins où se trouvent des employés non vaccinés ? Un sondage Léger réalisé en septembre 2021 pour le compte de l'Association d'études canadiennes révèle que 50 % des Canadiens croient que les établissements de vente au détail devraient afficher des panneaux extérieurs (c'est-à-dire devant le magasin) indiquant que tous leurs employés sont entièrement vaccinés. Les personnes de moins de 35 ans et les Québécois sont très divisés sur la question. Les résultats de l'enquête mettent en évidence des défis potentiellement importants pour les détaillants à l'avenir. Une enquête menée par KPMG en août 2021 a révélé que 62 % des petites et moyennes entreprises canadiennes rendent ou prévoient de rendre obligatoire la vaccination par le COVID-19 pour leurs employés. C'est une question qui fait l'objet d'une attention et d'une réflexion de la part de nombreux détaillants. Il est clair que la plupart des personnes interrogées préféreraient travailler aux côtés et servir des clients qui ont été entièrement vaccinés, selon un texte paru dans Retail Insider ajoutant que " C'est quelque chose que les détaillants vont devoir aborder parce que cela ne va pas disparaître " .La majorité des détaillants au Canada veulent que le personnel et les clients soient vaccinés ce qui pourrait dicter des décisions selon retail-insider.com)
- Une autre question du sondage Léger-ACS de septembre demandant si certains fournisseurs de soins de santé (c.-à-d. infirmière, dentiste, optométriste, etc.) doivent dire à leurs patients s'ils ne sont pas vaccinés a révélé que quelque 62 % d'entre eux estimaient qu'un tel aveu devrait être obligatoire. Ces résultats laissent entrevoir un nombre croissant de situations précaires dans lesquelles les Canadiens non vaccinés pourraient se retrouver.
- Quelque 1 537 Canadiens ont été interrogés par le biais d'un panel en ligne entre le 24 et le 26 septembre 2021. Bien qu'aucune marge d'erreur ne puisse être associée à un échantillon non probabiliste à des fins de comparaison, un échantillon probabiliste de 1 537 répondants aurait une marge d'erreur de $\pm 2,52 \%$, 19 fois sur 20.

La moitié des Canadiens pensent que les établissements de vente au détail devraient afficher des panneaux extérieurs (c'est-à-dire devant le magasin) indiquant que tous leurs employés sont entièrement vaccinés. Les personnes de moins de 35 ans et les Québécois sont très divisés sur la question de savoir si les établissements de vente au détail devraient indiquer que leurs employés sont entièrement vaccinés.

Pensez-vous que les établissements de vente au détail devraient afficher des panneaux extérieurs (c'est-à-dire devant le magasin) indiquant que tous leurs employés sont entièrement vaccinés ?						
	Total	18 à 34	35 à 54	55 et plus	QC	RdC
Oui	50%	38%	43%	65%	43%	52%
Non	31%	39%	40%	18%	42%	28%
Je ne sais pas	17%	20%	16%	15%	13%	18%
Je préfère ne pas répondre	2%	3%	1%	1%	2%	2%

Les partisans du Parti populaire du Canada sont majoritairement opposés à l'idée que les établissements de vente au détail indiquent que leurs employés sont entièrement vaccinés.

Pensez-vous que les établissements de vente au détail devraient afficher des panneaux extérieurs (c'est-à-dire devant le magasin) indiquant que tous leurs employés sont entièrement vaccinés ?						
	PLC	PCC	NPD	BQ	PVC	PPC
Oui	66%	46%	58%	52%	38%	6%
Non	19%	34%	24%	38%	40%	86%
Je ne sais pas	13%	19%	18%	9%	22%	6%
Je préfère ne pas répondre	2%	1%	0%	1%	0%	2%

Quelque 62 % des Canadiens sont d'accord pour dire que certains prestataires de soins de santé (c'est-à-dire les infirmières, les dentistes, les optométristes, etc.) doivent informer leurs patients s'ils ne sont pas vaccinés.

Laquelle des deux affirmations suivantes se rapproche le plus de votre opinion ?	Total	18 à 34	35 à 54	55 et plus	QC	RdC
Les professionnels de la santé (infirmières, dentistes, optométristes, etc.) doivent informer leurs patients s'ils ne sont pas vaccinés.	62%	53%	53%	77%	56%	65%
Les professionnels de la santé (c'est-à-dire les infirmières, les dentistes, les optométristes, etc.) ne devraient pas être tenus de dire aux patients s'ils sont vaccinés.	27%	37%	35%	14%	36%	25%
Je ne sais pas	10%	10%	12%	9%	9%	11%

© 2021 Association for Canadian Studies
All Rights Reserved.

